

CR du CA des 8/9/10 juillet 2016

Chez MDT à Auvillar

Présents : MDT, France Radenac, Sylvie Brehinier, Romaric Lescure, Stéphane Dauberville

Absentes : Sonia Mangasaryan, Maureen Boigen, Dominique Auvray

Pouvoirs : Sonia à Romaric, Dominique et Maureen pour France

Début du CA à 10h le samedi 9 juillet 2016

Prise de note Stéphane et MDT

Le CA fait le point sur les pouvoirs.

Point 1 - Analyse de la synthèse du questionnaire

Sylvie nous commente son analyse des réponses au questionnaire envoyé aux membres de l'association.

En voici son CR :

1. Avez-vous déjà participé à une AG : 3 non /6 oui

la moitié des membres dit avoir déjà participé à une AG

2. Qu'est-ce qui fait que vous n'êtes pas venu cette année ?

Pour l'absence cette année, c'est le plus souvent l'éloignement, le coût que cela représente et également d'autres engagements qui sont donnés comme cause de l'absence (très exceptionnellement à cause de la date choisie).

Le désintérêt est aussi évoqué et motivé et dans les commentaires par :

- impuissance après la comédie du titre et déception du refus de la commission ARS

- coupure de Paul et assèchement du renouvellement

- comparaison avec la dynamique d'autres assos (EMDR ou EFT) qui font penser qu'AAPO est petit

- activité peu importante

- AG peu attrayante et souhait que ce soit l'occasion d'une rencontre ou d'un thème (alors que le manque de mobilisation pour les 30 ans a été décevant)

3. Qu'est-ce qui a motivé votre adhésion par le passé ?

Soutenir AAPO : oui à l'unanimité (ou presque)

Créer et entretenir des liens pro : oui à l'unanimité

Entretenir et développer un réseau professionnel : souvent oui

Affiliation indirecte FF2P : le plus souvent non ; 1 ah bon ?/ou alors oui au début

Parution annuelle : souvent oui, 1 pas de retombée

Accès à la vie de l'association : oui pour la moitié des réponses

4. Comment soutenez-vous l'association ?

Cotisation à l'unanimité pour soutenir l'association

Diffusion de l'annuaire : 3

Achat de livres : 1 (et recherche de manuel d'enseignement)

Participation aux MC, aux rencontres et rédaction du JI

Est-il important pour vous de continuer à le faire ?

majoritairement oui dont 1 qui se reconnaît dans notre asso

1 qui nous demande si c'est important pour nous

1 qui le fait pour la filiation et par fidélité et se creuse la tête à savoir ce qui se passe (fatiguée de verser dans le tonneau des Aapoides)

1 félicitation à l'équipe AAPO qui pense que nous n'avons pas les moyens d'avoir 2 assos et espère le rapprochement avec l'autre asso

1 suggestion de drop box (sorte de bibliothèque collective APO et plus, ou équivalent pour échanger nos fichiers théoriques et pratiques)

1 réponse qui fait le diagnostic que l'AAPO ne marche plus, ne se reconnaît plus dans l'asso et nous conseille de faire le point pour arrêter ou changer, et surtout ne veut plus nous payer nos rencontres...

1 réponse qui estime que s'il y a peu d'adhérents, la question de continuer se pose.

Donc, globalement, nous avons des membres qui continuent par loyauté, pour soutenir l'équipe du CA, avec quelques fragilités parce que le nombre d'adhérents ne rend pas la vie de l'association très foisonnante ou parce que l'effort de participer semble inutile (MC de Toulouse annulés)

CONCLUSION : l'AAPO reste représentative de l'analyse psycho-organique et sa présence au sein de la FF2P est précieuse.

Paolo a envoyé un mail pour nous poser la question du CEP, des supervisions et des deux associations qui portent tort réciproquement à leurs adhérents en créant une rivalité ou une concurrence, en particulier concernant la supervision.

Perspectives possibles :

==>France propose un article de fond sur « qu'est-ce qui nous reste, etc... ». Ceci pour donner suite au questionnaire: commentaires sur résultat, et conclusion sur nouveaux projets à naître. Cet article pourrait paraître dans un prochain JI ou NL mais elle n'aura pas le temps de le faire pour le prochain.

Peut être faut il éviter des propositions du CA et choisir plutôt de solliciter les membres pour proposer des mini-projets vers l'asso.

==>MDT propose de mettre au point une offre de formation spécifique en APO à destination d'autres professionnels, thérapeutes psycho-corporels exerçant déjà : cela permettrait d'ouvrir le champ des adhésions et de donner à l'AAPO un nouvel élan. PERMISSION/AUTORISATION.

==>MDT propose de prendre contact avec des associations de thérapeutes (psychopraticiens ou assimilés) pour faire des échanges de pratique et de se former en échanges bilatéraux. (Gestalt, Hypnose H, ...) courrier ou coup de téléphone pour leur exposer notre projet d'échanges.

Point 2 - Adhésion et finances

Un tiers des membres n'a pas renouvelé son adhésion en 2016.

Les recettes sont à la baisse. L'impact sur nos finances est important.

Faire paraître un annuaire revient cher. Faut-il envisager un tirage moins important la prochaine fois ?

A priori pas de parution prévue l'année prochaine ; sauf pour des ajouts sous forme de feuillets ?

L'essentiel est qu'il soit à jour sur le site.

Le coût de la location de la salle pour l'AG se pose aussi ; c'est une dépense d'environ 150 euros ; Stéphane propose de faire l'AG là où est son cabinet.

Quand faire l'AG ? pas en janvier car c'est trop tôt, pas en février à cause des vacances scolaires.

La date est fixée au samedi 18 mars. L'idée de la coupler avec une conférence (ou autre chose qui serait attractif) va être étudiée.

Reprise à 15h20

Point 3 - News de la FF2P - Le Cinopsy

CR fait par Stéphane :

Le lancement du Cinopsy a eu lieu le jeudi soir dans une grande librairie du centre de Bordeaux de 18H à 19H ; environ 120 personnes étaient présentes.

-Les films ont eu bcp de succès ; ils étaient pertinents avec le sujet choisi et vraiment intéressants. Débats post-films pas toujours intéressants ; mais du monde à chaque séance .

-« Café avec mon psy » se faisait en petits groupes ; bonne animation mais trop court.

Samedi midi : retrouvailles entre membres AAPO et professionnels APO dans un restaurant où les échanges furent conviviaux et ont donné lieu à des rappels de souvenirs partagés.

-La Soirée de gala le samedi soir s'est déroulée avec buffet et orchestre ; mais debout toute la soirée !
==>Une première manifestation prometteuse ; nous attendons celle de l'année prochaine avec intérêt.

Vie de la FF2P : 3 personnes ont rejoint la commission Communication.

La nouvelle Secrétaire Générale est Sandrine Calinaud qui succède ainsi à Nathalie Desfontaines.

Le GLPR : il y a eu des pourparlers mais rien n'avance vraiment ; les bureaux devraient se rencontrer car les présidents des différents syndicats n'arrivent pas à se parler.

Le dossier « métier » a du être recommencé et représenté au Ministère du Travail... c'est pas gagné !
La Loi belge est en train de devenir très hostile aux psychothérapeutes qui n'ont pas de formation universitaire diplômante.

L'AG 2016 de la FF2P aura lieu le samedi 5 novembre en soirée, même temps que le colloque sur les transgressions à Montpellier.

Point 4 - Prochain Annuaire

La parution du prochain annuaire reste en suspend jusqu'à la prochaine AG.

La proposition de se rapprocher de la SOFRAPSY pour avoir un annuaire commun reste d'actualité : Mais qui ? comment ? quand ? par qui ?...

Point 5 - Passage devant la CA2P

Le CA vote sur le maintien du titre de « président de la commission ».

Le terme « formateur » est donc retiré du texte.

France nous expose les points du règlement intérieur à revoir pour le rendre applicable.

Point 2.1 Point 2.7 etc

La relecture des documents qu'elle a annotés se fait et le CA approuve ses propositions.

L'actualisation sera présentée au prochain CA pour être votée conformément à nos statuts.

Arrêt du CA à 19H le samedi soir Reprise du CA le dimanche à 10H

Point 6 - Journal Interne

Isabelle a récupéré le nouveau logiciel acheté par l'asso pour faire la mise en page du JI.

Elle désire remanier la forme du JI mais ne pourra pas le faire avant la fin de l'été.

La parution du JI est donc remise au mois de septembre.

Une mise au point est nécessaire pour redéfinir la responsabilité et les prérogatives de chacun.

==>La présidente a aussi la fonction de directrice de la publication et à ce titre est responsable pénalement ; avec le rédacteur en chef ils discutent, si besoin est, de faire paraître certaines infos dans le JI ; mais comme pour les parutions d'Adire, la fonction de présidente de l'association lui confère d'exercer une forme de censure, c-a-d la responsabilité de trancher in fine.

Le CA est consulté également sur le contenu du JI, en tenant compte des arguments avancés par Stéphane, fort de son expérience passée du JI.

==>Il est besoin de préciser l'objet des différents moyens de communication de l'association pour bien travailler ensemble sans mélanger les places et les fonctions :

-le blog agit dans le temps présent pour envoyer aux adhérents l'actualité du moment, qui devient malheureusement périmée de plus en plus rapidement.

-La News Letter est un lien plus personnalisé entre CA et adhérents. Elle transmet également des infos d'actualité et de fonctionnement interne ou socio-professionnel.

-le JI paraît tous les 6 mois environ ; il transmet donc des informations qui n'ont pas besoin d'être datées dans le temps de la même façon que celles transmises par le Blog ou la NL ; comme par exemple des articles de fond sur notre pratique, notre métier ou des questions théoriques, des infos institutionnelles...

Il n'y a donc pas de doublon entre JI, NL et Blog.

Le CA propose d'inviter Isabelle lors du CA de novembre : maquette et esprit du JI seront au programme.

Point 7 - Questions Diverses

France interrogera Dominique Auvray sur son intention de continuer à faire partie du CA ou de démissionner à la prochaine AG.

Le CA se réunira les 19 et 20 novembre chez Stéphane à Paris.

Fin du CA le dimanche à 12H.